



VTT LIBERTE 2021

## HAUTES-ALPES : LE TOUR DU QUEYRAS

**Circuit VTT itinérant en liberté  
3 jours, 2 nuits, 3 étapes en VTT**

### AU COEUR DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU QUEYRAS

*Bikers* expérimentés, ce périple sous le soleil des Hautes-Alpes est pour vous incontournable. Vous pourrez envoyer du braquet dans un décor somptueux, chatouiller les sommets jusqu'à 2 700 m et vous offrir des *singles tracks* frissonnants au cœur des mélèzes.

Vous freinerez, cependant, au moins une fois, à la traversée des villages authentiques pour lire les cadrans solaires qui habillent les façades des bâtiments queyrassins en vous parlant de la sagesse paysanne...

C'est un territoire particulièrement attachant, tant par sa nature, son architecture, sa gastronomie et tous vous le diront ses 300 jours de soleil par an !

#### **Points forts :**

- Un massif préservé
- Une ambiance alpine
- Un circuit en boucle incluant une navette pour un maximum de plaisir dans votre « Tour »

# PROGRAMME

## **Jour 01 :**

### **Ceillac – Saint-Véran**

Départ du village de Ceillac, porte du Queyras pour rejoindre le village mythique de Saint-Véran. On est dans le vif du sujet dès le départ avec une alternance de passages sportifs récompensés par d'autres tout à fait ludiques. On chemine sur du sentier de montagne puis on remonte la vallée jusqu'au plus haut village d'Europe. Chacun pourra choisir son itinéraire en fonction de ces jambes.

Dénivelée : + 1 230 m, - 870 m

Longueur : 29 km

Horaire : 4 h

Dénivelée : + 2 200 m, - 1 830 m

Longueur : 40 km

Horaire : 5 à 6 h

## **Jour 02 :**

### **Saint-Véran - Arvieux**

L'avantage de dormir en altitude, c'est que l'on aura plus de descente que de montée ; mais on aime bien mettre une belle ascension en début de journée.

Depuis le col Longet, on bascule dans la vallée de Molines. Une descente presque intégrale jusqu'à Aiguille offrant une variété de sentiers alpins et de sous-bois tortueux.

Dénivelée : + 1 670 m, - 2 000 m

Longueur : 50 km

Horaire : 5 h

## **Jour 03 :**

### **Arvieux – Mont-Dauphin**

Un début d'étape digne d'une ascension des grands cols routiers des Alpes. Découverte des chalets d'alpages de Furfande, petit coin de paradis puis l'on continue pour une véritable descente marathon qui n'aura de cesse de vous couper le souffle par son paysage et ses passages techniques pour un final sur le fort de Mont-Dauphin. Un taxi ramène les chauffeurs (maximum 5 personnes, sans VTT) au point de départ à Ceillac.

Dénivelée : + 1 300 m, - 2 000 m

Longueur : 32 km

Horaire : 5 h

Nous pouvons être parfois amenés à modifier quelque peu l'itinéraire indiqué pour des raisons météorologiques ou de modification de l'état du terrain (éboulements, sentiers dégradés, etc.). Faites-nous confiance, ces modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité et un meilleur confort !

# FICHE PRATIQUE

## **ACCUEIL**

**Le jour 01 à Ceillac vers à 9 h.**

**Vos bagages devront être déposés pour 9 h au plus tard à Ceillac pour leur acheminement en taxi à l'hébergement du J1.**

**En cas de retard ou en cas de problème** de dernière minute, Appelez en priorité le **04 76 95 23 51**.

### **Accès voiture :**

- depuis Grenoble prenez la direction de Briançon par le col du Lautaret puis rejoindre Guillestre par la N 94.

Prendre la direction du Queyras par la D 902 A, puis la D 902 et la D 60 pour Ceillac.

Attention : suite à son éboulement en 2015, le tunnel du Chambon (RD1091) est régulièrement fermé pour travaux. Des déviations sont mises en place. Pensez à vérifier votre itinéraire sur [www.itinisere.fr](http://www.itinisere.fr).

- depuis Gap prenez la direction de Briançon par la N 94, puis prendre la direction du Queyras par la D 902 A, puis la D 902 et la D 60 pour Ceillac.

### **Accès train :**

Gare de Mont-Dauphin-Guillestre. Se renseigner auprès de la SNCF pour les horaires précis. Tel : 36 35 ou site internet : [www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com).

**Attention : pensez à emmener une housse à vélo. Elle est obligatoire pour les déplacements en train.**

## **DISPERSION**

**Le jour 04 en fin d'étape à Mont-Dauphin Fort.** Transfert de 30 min du ou des chauffeurs (maximum 5 personnes, sans les VTT) à Ceillac pour récupérer le(s) véhicule(s) (compris dans le prix du séjour).

### **Retour voiture :**

Itinéraire inverse de celui de l'aller

### **Retour train :**

Gare de Mont-Dauphin. Se renseigner auprès de la SNCF pour les horaires précis. Tel : 36 35 ou site internet : [www.oui.sncf](http://www.oui.sncf)

## **Hébergement avant et après la randonnée**

Si vous désirez arriver la veille ou prolonger votre séjour, merci de réserver à l'avance (tel : 04 76 95 23 51, web : [www.arcanson.com](http://www.arcanson.com))

- ½ pension suppl. en gîte (dortoir, **sans** draps et serviettes) : 49 € / pers.
- ½ pension suppl. en gîte (dortoir, **avec** draps et serviette) : 52 € / pers.
- ½ pension suppl. en hôtel (chambre) : 80 € / pers.

## NIVEAU

### Niveau physique 4 / 5 :

Très sportif : Nul doute, vous êtes un mordru de VTT. Vous pratiquez le VTT très régulièrement et faites peut-être partie d'un club. Vous vous entraînez toute l'année, vous savez gérer vos efforts et avez le goût du challenge sportif ? *50 à 80 km/j dénivelée + cumulée : 1 300 à 2 000 m et +*

### Niveau technique 4 / 4 :

On emploie le mot d'expert et de pilote ; un vététiste pour qui descendre du vélo n'existe pas. Vous savez monter à vitesse très réduite en évitant ou franchissant les obstacles, descendre le moindre franchissement, maîtriser parfaitement l'adhérence, le freinage dosé et précis. Pratique sur tous types de sentiers, comportant des zones "trialisantes" et extrêmes (pentes très raides, pierriers, lacets serrés).

## HEBERGEMENT

Selon formule choisie :

Gîtes : Petits dortoirs – draps et serviettes non fournis.

Option draps / serviette : + 15 € / pers.

Hôtel / Chambre d'hôtes : chambres de 2 à 4 selon la composition de votre groupe et les disponibilités. Draps en serviettes fournis.

Dîners et petits déjeuners servis chauds.

## PIQUE-NIQUES

Ils ne sont pas fournis.

Sur votre carnet de route, vous trouverez les différents points de ravitaillement.

Certains hébergements peuvent vous confectionner des paniers-repas. Pour cela, demander sur place en prévenant l'hébergeur dès votre arrivée à l'étape. Compter entre 8 et 12 € le pique-nique (à régler directement à l'hébergeur).

## PORTAGE DES BAGAGES

Rien à porter, excepté vos affaires de la journée.

Vous retrouvez vos bagages tous les soirs à l'étape.

Durant votre circuit, nous vous demandons d'avoir **un bagage par personne** pas trop volumineux (60 cm maximum), dont le **poids ne dépasse pas 10 kg** + 1 caisse de matériel pour le groupe.

Nous nous déchargeons absolument de toute responsabilité en cas de détérioration de tout objet fragile (ordinateur portable, par exemple).

### **Les bagages hors gabarit seront refusés par le transporteur.**

Par respect pour les personnes qui transportent vos bagages, pensez que vous êtes en montagne, que les abords des hébergements peuvent être malaisés (escaliers, abords escarpés, etc.), que la place dans les véhicules est limitée et qu'il faut quelquefois parcourir quelques centaines de mètres entre le véhicule et l'hébergement.

Avec un peu d'habitude, votre bagage ne devrait pas dépasser 8 – 10 kg, en effet :

- Les journées sont bien remplies, il est inutile d'amener une bibliothèque. Il est plutôt exceptionnel d'arriver à lire un livre complet durant le séjour.

- Les vêtements mouillés peuvent quasiment sécher tous les soirs à l'hébergement. Il est inutile de prévoir un change complet pour chaque jour.

- Prévoyez une paire de chaussures très légères pour le soir.

- Votre trousse de pharmacie doit être réduite au maximum. Dans votre sac à dos, vos médicaments personnels, quelques pansements, élastoplaste, etc.

- Pour la trousse de toilette, privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyage. Proscrire les pèse-personnes !!!!

- Si vous partez pour plusieurs semaines, pensez à mettre dans un deuxième sac les affaires dont vous n'aurez pas besoin durant votre randonnée.

Une fois de retour, faites trois tas : ce que vous avez vraiment utilisé, ce que vous avez peu utilisé et ce que vous n'avez pas utilisé. Pour la prochaine randonnée, proscrire le troisième tas et posez-vous la question de la véritable utilité du deuxième.

Nul doute que ces bonnes habitudes vous seront utiles pour vos prochaines randonnées.

Ces quelques conseils ont été élaborés - en collaboration avec leur accompagnateur - par un groupe de VTTistes qui a été en butte aux remarques acerbes des hébergeurs et des transporteurs en raison de la taille et du poids excessifs de leurs bagages.

## **GROUPE**

À partir de 2 personnes.

## **DOSSIER DE RANDONNEE**

Dans les 21 jours précédents votre départ et après réception du solde, nous vous adressons votre carnet de route (1 par groupe). Celui-ci comporte le topoguide, la feuille de route et les fonds de cartes IGN tracés ou carto-guide (suivant parcours). Sur demande, nous pouvons aussi vous fournir la trace GPS.

Nous consulter si vous souhaitez des dossiers et cartes supplémentaires : + 80 € le dossier.

*Si votre inscription intervient à moins de 15 jours du départ, votre carnet de route sera adressé au 1er hébergement. Par précaution, nous l'enverrons « en express » (type Chronopost) ; un supplément vous sera demandé (selon tarifs en vigueur au moment de la réservation).*

## **EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR**

Pour vos **bagages transportés**, choisissez un sac souple (sac à dos ou sac de voyage en bon état). UN SEUL SAC PAR PERSONNE + 1 caisse de matériel pour le groupe.

### **- 1 drap-sac si vous avez choisi la formule en « gîte »**

- 1 petit sac à dos pour la journée ou camel-back suffisamment contenant.
- éventuellement un sursac (pour le protéger de la pluie) + 1 sac plastique solide (permettant de protéger l'intérieur).
- des vêtements de rechange pour le soir.
- 1 vêtement CHAUD pour le soir (type veste polaire...).
- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir.
- 1 maillot de bain.
- 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité avec protection latérale.
- 1 couteau de poche (type Opinel), une cuillère et une boîte plastique alimentaire (si vous choisissez de commander les pique-niques aux hébergements).
- des vivres de course (barres de céréales, fruits secs...).
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre votre argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance reçu lors de votre inscription si vous avez souscrit cette assurance ou celui de votre assurance personnelle.
- nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyage).
- 1 serviette de toilette qui sèche rapidement et de petite dimension + 1 plus grande si vous avez choisi la formule en « gîte » (non fournie par le gîte)
- boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- papier toilette + 1 briquet.
- crème solaire + écran labial.
- 1 frontale ou lampe de poche.

Code : TL01TQV

- 1 couverture de survie.
- appareil-photo, jumelles (facultatif).
- si vous portez des lunettes de vue, pensez à prendre une paire de rechange.

### Pharmacie personnelle

- vos médicaments habituels.
- médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- pastilles contre le mal de gorge.
- bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- vitamine C.
- 1 pince à épiler.
- Stérilium gel (utile pour se laver/désinfecter les mains).

### SPÉCIFIQUE VÉLO

- 1 tenue de VTT adaptée : cuissard, tee-shirts respirant (manches longues, manches courtes suivant la saison),
- 1 pantalon confortable pour le vélo,
- des chaussures adaptées pour le vélo,
- 1 coupe-vent ou Gore-Tex,
- des gants de vélo, voire gants complets suivant la saison,
- 1 **casque VTT (obligatoire)**,
- 1 bidon ou 2, le mieux étant les poches d'eau dorsales (type Camel Back),
- des garde-boue peuvent être utiles.
- 2 chambres à air, rayons de rechange...
- une patte de dérailleurs dite « patte fusible ».
- nécessaire de réparation (petit matériel) qui vous prendrez soin de mettre dans une caisse à part (1 caisse de réparation pour l'ensemble du groupe).

Attention : il convient d'être autonome pour toutes les petites casses classiques occasionnées lors d'un raid comme celui-ci (crevaisons, réparation...) Si vous avez des freins à disque ou un VTT sophistiqué, prévoyez bien le matériel de réparation adéquat.

*Une liste de mécaniciens de vélo vous sera donnée à votre départ. Ces informations sont remises à jour régulièrement. En aucun cas, nous ne sommes responsables de leurs prestations ou des modifications de leurs jours d'ouverture et en particulier les jours fériés.*

### DATES ET PRIX

**Période de départs** (aux dates de votre convenance et en fonction des disponibilités) : du 18 juin au 12 septembre 2021.

Merci de nous donner une date de départ avec + ou – 1 jour de latitude.

Formule	PRIX par personne	
	de 2 à 3 pers. :	de 4 pers. ou plus :
<b>En gîte</b>	310 €	280 €
<b>En hôtel / Chambre d'hôtes</b>	370 €	350 €

Code : TL01TQV

### Options

- Draps et serviettes fournis en formule gîte : + 15 € / pers.
- ½ pension suppl. en gîte (dortoir, **sans** draps et serviettes) : 49 € / pers.
- ½ pension suppl. en gîte (dortoir, **avec** draps et serviette) : 52 € / pers.
- ½ pension suppl. en hôtel (chambre) : 80 € / pers.

### MODIFICATION DE RÉSERVATION : ATTENTION !

Une fois la réservation effectuée, toute modification (type de chambre, date de départ, nombre de personnes, type de prestation...) entraînera des frais de dossier (60 €).

### LE PRIX COMPREND

- l'hébergement en demi-pension selon la formule choisie,
- les draps et serviettes si vous avez choisi la formule hôtel,
- le transport des bagages,
- le prêt du carnet de route et des fonds de cartes IGN tracés,
- la coordination du circuit,
- le transfert retour pour le(s) chauffeur(s).

### LE PRIX NE COMPREND PAS

- le matériel,
- les draps et serviettes , si vous avez choisi la formule gîte,
- les boissons,
- les pique-niques,
- l'assurance,
- les frais d'inscription,
- le transport du lieu de domicile au point de départ et retour.

### FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ ARCANSON !

En nous rejoignant sur les réseaux sociaux :



# INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

## **INSCRIPTION**

### **Quand réserver ?**

Le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription soit prise en compte et vous augmentez les chances de départ du séjour ou circuit en question.

En effet, un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse six jours et décision 7 jours avant le départ pour un séjour de six jours ou moins. Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

### **Comment réserver ?**

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ). Attention ! N'adressez jamais de règlement seul sans bulletin d'inscription.

Sur ce bulletin d'inscription doit figurer le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de chaque participant (même s'il s'agit de la même famille).

Pour les voyages à l'étranger, renseignez aussi le n° de passeport, la date de validité et le nom de famille exact figurant sur le passeport, pour chacun des participants. Vous pouvez aussi nous joindre une photocopie de cette pièce d'identité.

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

#### **Par internet :**

Rendez-vous sur notre site : [www.arcanson.com](http://www.arcanson.com). Choisissez le circuit et votre date de départ, puis cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de cette date. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et choisissez votre mode de règlement :

- Carte bancaire : paiement en ligne sécurisé (mode de règlement impératif pour toute inscription à moins de 15 jours du départ),
- Chèque français à l'ordre d'Arcanson : à nous envoyer par courrier,
- Virement (frais à votre charge) : coordonnées disponibles en fin de formulaire.

#### **Par courrier :**

Remplissez un bulletin d'inscription et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement. Vous n'avez pas ce bulletin ? Nous pouvons vous le faire parvenir sur simple demande.

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.



### **Confirmation de réservation :**

À réception de votre fiche d'inscription et du règlement, nous traitons votre réservation. Celle-ci vous sera confirmée par courrier électronique ou postal après vérification de l'encaissement du prix réglé et de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, nous vous rembourserons l'intégralité des sommes versées.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

### **ANNULATION**

#### **De notre part :**

ARCANSON se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Cette décision vous sera communiquée au plus tard :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse six jours ;
  - 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de deux à six jours ;
- Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

#### **De votre part :**

Lorsque vous annulez et quel qu'en soit la raison, il est nécessaire de prévenir Arcanson, et votre assureur, le plus rapidement possible par téléphone et e-mail ou lettre.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

Le montant des frais d'annulation sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle ARCANSON a pris connaissance du désistement**) :

- À 31 jours du départ et plus : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 60 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 7 jours : 75 % du montant du séjour.
- À 6 jours du départ et moins : la totalité du montant du séjour.

Le calcul des frais d'annulation est fonction du jour d'annulation et non de l'heure.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription/dossier et du montant des assurances.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

*NB : Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.*

## ASSURANCE

Conformément à la réglementation de notre profession, ARCANSON est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

En outre, nous vous conseillons d'opter pour une couverture :

**ASSURANCE ANNULATION** et/ou **ASSISTANCE RAPATRIEMENT ET INTERRUPTION DE SEJOUR ET D'ACTIVITES**. Cette(ces) prestation(s) supplémentaire(s) vous sera(seront) facturée(s) séparément. Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation** (2 % du montant du séjour).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour** (2,5 % du montant du séjour).
- **Assurance Multirisque - Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID** (4.3 % du montant du séjour).

### Assurance Annulation :

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ. Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la suppression ou la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol des papiers d'identité
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans le cas d'une cause dénommée : une franchise de 30 € / pers. est déduite par l'assureur. Pour toute autre cause justifiée une franchise de 10 % s'applique avec un minimum de 50 € / pers. et de 150 € / dossier.

Dans les cas de mutation professionnelle, de la suppression ou modification des dates de congés payés par votre employeur, de vol de vos papiers d'identité dans les 4 jours précédant votre départ, une franchise de 100 € / personne est applicable.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger. Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

**Extension COVID** : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour tout autre épidémie).

## **Assistance Rapatriement, Interruption d'Activité et de Séjour :**

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'**Assurinco** sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger jusqu'à 75 000 €,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- un chauffeur de remplacement sous certaines conditions,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € / événement
- l'interruption d'activités jusqu'à 100 € / jour / maximum 3 jours.
- ...

**Extension COVID** : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : "**Assurance Annulation / Assistance Rapatriement et Interruption de séjour et d'activités / Contrat n°4637**" - joint à votre dossier. Il est disponible sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ses prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« **Assistance Rapatriement** ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes  
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : [contact@arcanson.com](mailto:contact@arcanson.com) Web : [www.arcanson.com](http://www.arcanson.com)

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence